



A retenir

COLZA

Charançon de la tige du colza : Risque fort attendu en fin de semaine pour les secteurs ayant eu des piégeages importants en fin de semaine dernière, étant dans la période de risque (atteinte du stade C2). Risque nul pour les parcelles n'ayant pas entamées leur montaison. La surveillance des pièges et des stades doit se poursuivre.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **22 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Cette semaine, pour la première fois depuis la trêve hivernal, le stade majoritaire est C2 (BBCH31 : début de la montaison marqué par un étranglement vert clair à la base des pétioles), la montaison est donc engagée pour la plupart des parcelles. Les conditions des derniers jours (hausse des températures et cumuls de pluies) sont favorables à la croissance des plantes. Un quart des parcelles sont encore au stade C1 (BBCH 30 : reprise de végétation avec émission de nouvelles feuilles) et près d'un tiers des parcelles les plus précoces ont atteint le stade D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales).

Le prochain stade pour les parcelles les plus précoces sera le stade D2 (BBCH53) : inflorescence principale dégagée. Il faudra alors suivre attentivement la présence des méligèthes.



Colza au stade C2 ou BBCH31 avec présence d'un étranglement vert clair à la base du pétiole indiquant le début montaison

Directeur de publication :

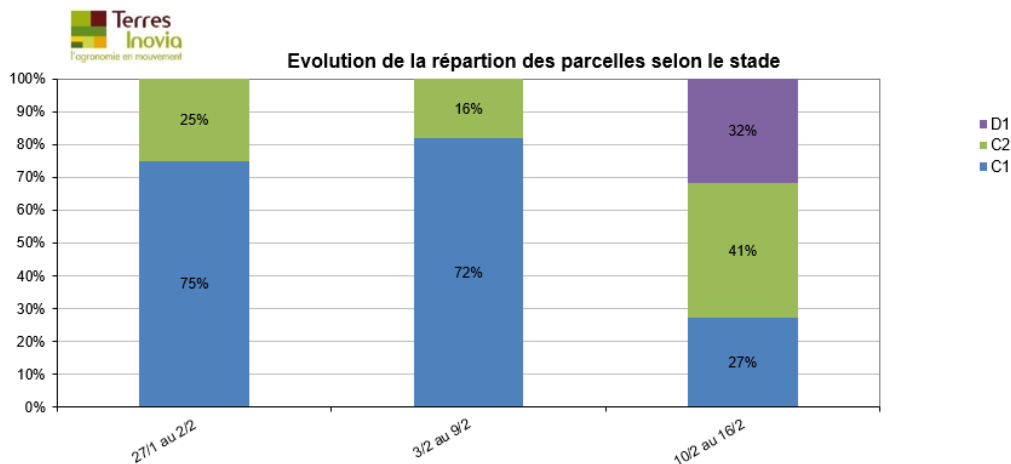
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité



• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

Les captures attendues la semaine dernière ont bien été observées les 10 et 11 février derniers à la faveur d'un temps clément. Ils déterminent le décompte à retenir avant une éventuelle protection.

18 parcelles signalent la présence de l'insecte cette semaine, dont 13 avec des captures significatives, une fréquence en forte hausse par rapport à la semaine dernière (7 parcelles dont 2 avec des captures significatives). **Le niveau de captures est également en net hausse puisqu'on note en moyenne 10 individus piégés/cuvette.** Il s'agit ici certainement du pic de vol 2022, puisque les conditions sont aujourd'hui moins propices au déplacement des individus. Toutefois, les captures de la semaine prochaine le confirmeront.

En parallèle, les trois quarts des parcelles du réseau sont maintenant entrées dans la phase de sensibilité.

Concernant le **charançon de la tige du chou, rarement nuisible**, les captures sont toujours effectives, avec 19 parcelles qui enregistrent leur présence (environ 24 individus/piège).



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia)

Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza
(*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



L'observation de cette semaine est primordiale pour analyser le risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza. En effet, il déterminera le moment où les premières femelles arrivées dans les parcelles seront aptes à pondre. Ce délai est d'environ 8 à 10 jours après les premières captures significatives (observé cette année entre le 10-11 février). **Le risque maximum sera donc atteint en fin de semaine**, entre le 18 et le 20 février.

A noter que pour ce ravageur, **l'analyse de risque en réseau** est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).



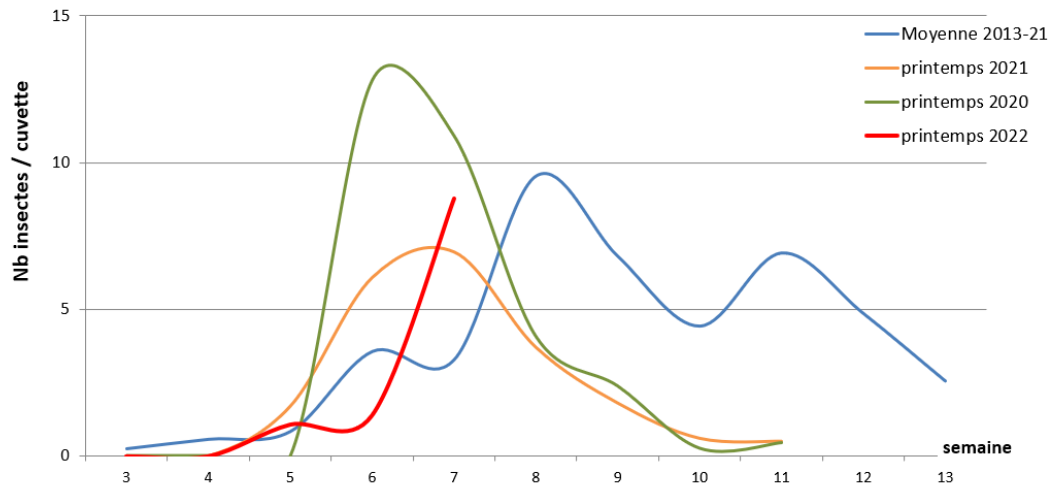
[Lien vidéo cuvette Terres Inovia](#)

Période de risque : Elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

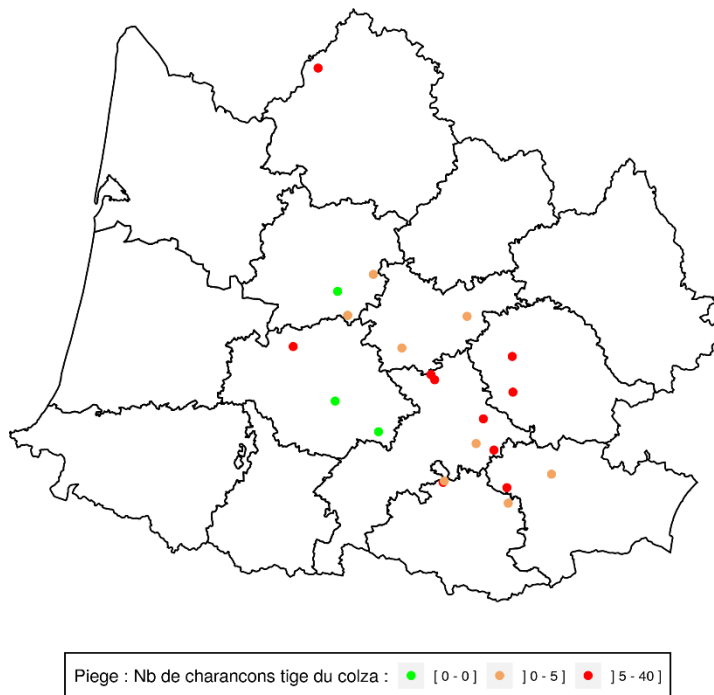
Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2022-02-10 au 2022-02-16



Évaluation du risque : Risque fort attendu en fin de semaine pour les secteurs ayant eu des piégeages importants en fin de semaine dernière, étant dans la période de risque (atteinte du stade C2). Risque nul pour les parcelles n'ayant pas entamées leur montaison. La surveillance des pièges et des stades doit se poursuivre.

Le risque charançon de la tige du colza a fortement évolué à la hausse ces derniers jours. De plus, une grande majorité de parcelles ont atteint la phase sensible. Ces deux éléments clés de l'analyse de risque indiquent donc un risque fort pour cette fin de semaine.

- **Larves de charançons du bourgeon terminal** (*Ceutorhynchus picitarsis*) et **Larves de grosse altise** (*Psylliodes chrysocephala* L.)



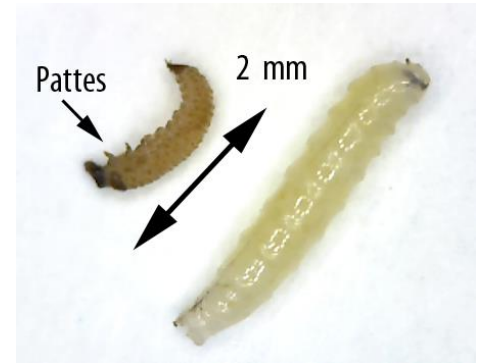
Charançon du bourgeon terminal adulte (en haut) et larves (en bas), qui provoquent la nuisance par une absence de tige principale au printemps

Photo Terres Inovia



Stades larvaires de grosses altises

Photo Terres Inovia



Comparaison larve de charançon du bourgeon terminal (à gauche) et larve de grosse altise peu nuisible (à droite)

Photo Terres Inovia

Si vous constatez que la montaison est difficile (absence de tige), réalisez un diagnostic pour déceler une éventuelle présence de larves de charançons du bourgeon terminal (trapues, peu mobiles, pas de pattes) ou de larves de grosses altises (blanches, allongées, avec 3 paires de pattes, tête brun foncé). Contactez votre conseiller et/ou Terres Inovia pour identifier les situations et prendre les mesures adéquates.

- **Méligèthes** (*Meligethes aeneus* F.)

Les premières parcelles de colza ont atteint le stade D1, qui marque le début de la phase de sensibilité pour la culture.

Les tous premiers individus ont été observés dans quelques parcelles du réseau. Globalement, on pourra retrouver ce ravageur de plus en plus fréquemment dans les jours qui viennent.

La présence d'insectes en cuvette permet d'alerter sur leur présence dans la parcelle, mais ne constitue pas un indicateur de risque. Seuls le nombre d'insecte par plante et l'état du colza permettent d'évaluer le risque. **A ce jour, pas de risque pour les parcelles de colza du Sud-Ouest.**



Méligèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter - Photo Terres Inovia

Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : Un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

<i>État du colza</i>	<i>Stade D1 – Boutons accolés</i>	<i>Stade E – Boutons séparés</i>
<i>Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif</i>	<i>Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E pour évaluer le risque</i>	<i>4 à 6 méligèthes par plante</i>
<i>Colza stressé ou peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)</i>	<i>1 méligèthe par plante</i>	<i>2 à 3 méligèthes par plante</i>

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe

Évaluation du risque : Risque nul à très faible à ce jour.

Une faible proportion de parcelle sont dans la période de risque. Très peu d'individus sont observés dans les parcelles, et les conditions météorologiques ne sont pas propices à leur activité à ce jour.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.